



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT N° 2014-14 ABROGEANT LE  
RÈGLEMENT N° 2013-11 ET SES  
AMENDEMENTS RELATIF À LA  
CIRCULATION DES CAMIONS ET DES  
VÉHICULES-OUTILS**

Lors de sa séance régulière du 2 juin 2014, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2014-14 abrogeant le règlement 2013-11 et ses amendements relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils*. Avis de motion pour ce règlement a été donné lors de la séance régulière du 5 mai 2014.

Le Ministère des Transports du Québec a approuvé le règlement le 20 octobre 2014.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 5 novembre 2014.

Paul Conway  
Adjoint à la direction